

Procès-verbal de la séance du conseil municipal tenue le 8 juillet 2019 à la salle municipale de Saint-Joseph-de-Mékinac située au 258, chemin Saint-Joseph à Saint-Joseph-de-Mékinac, Trois-Rives.

Sont présents : M. Lucien Mongrain, maire
M. Godfrey Plachta, conseiller siège numéro 1
M. Réjean Lahaie, conseiller siège numéro 2
M^{me} Caroline Naud, conseillère siège numéro 3
M^{me} Lise Roy Guillemette, conseillère siège numéro 4
M^{me} Judith St-Arneault, conseillère siège numéro 6

Est absente : M^{me} Ninon Fortier, conseillère siège numéro 5

Les membres présents forment le quorum.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19 h 30 par Lucien Mongrain, maire de Trois-Rives. Nicole Léveillé, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire.

2019-07-100 **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Lise Roy Guillemette, appuyée par Caroline Naud et unanimement résolu, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté, avec la mention que le point « Questions diverses » demeure ouvert.

2019-07-101 **Approbation du procès-verbal de la séance du 3 juin 2019**

Considérant que les membres du conseil municipal de Trois-Rives ont préalablement pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 3 juin 2019;

En conséquence, il est proposé par Lise Roy Guillemette, appuyée par Judith St-Arneault et unanimement résolu de l'approuver, avec dispense de lecture.

2019-07-102 **Demande de dérogation mineure de Cynthia Allaire et Maxime Labarre – Immeuble situé dans le secteur du lac Mékinac, lot 4 872 858.**

Considérant la demande de dérogation mineure déposée par Cynthia Allaire et Maxime Labarre auprès de l'inspecteur municipal, visant à obtenir l'autorisation de construire un bâtiment principal à 3 mètres d'un ruisseau intermittent, alors que l'article 21.2 du règlement de zonage 2016-3 de la municipalité de Trois-Rives prescrit une distance minimale de 10 mètres;

Considérant l'ampleur de cette dérogation et le fait que d'autres choix d'emplacement existent sur le terrain;

Considérant que le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) de la municipalité de Trois-Rives a étudié cette demande et recommande au conseil municipal de ne pas l'accepter;

En conséquence, il est proposé par Godfrey Plachta, appuyé par Caroline Naud et unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives refuse la dérogation demandée.

2019-07-103 **Adjudication du contrat de déneigement du chemin du Lac-aux-Sleighs et du Lac-Lemère – Saison 2019-2020**

Sur la proposition de Réjean Lahaie, appuyée par Judith St-Arneault il est unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives octroie le contrat de déneigement du chemin du Lac-aux-Sleighs et du Lac-Lemère pour la saison 2019-2020 à Robert Doucet, pour la somme de 24 000 \$, et autorise le maire et la directrice générale à signer ce contrat.

2019-07-104 **Demande d'aide financière du Club de chasse et pêche Capital inc.**

Considérant la demande du Club de chasse et pêche Capital inc. à l'effet que la Municipalité de Trois-Rives participe à l'entretien du chemin menant à ce club pour la saison 2019, moyennant un montant équivalent à 15 heures de niveleuse;

En conséquence, il est proposé par Lise Roy Guillemette, appuyée par Caroline Naud et unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives accepte de contribuer financièrement à l'entretien de ce chemin en accordant à cet organisme la somme de 600 \$.

2019-07-105 **Programme d'aide à la voirie locale – Volet projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE)**

Sur la proposition de Godfrey Plachta, appuyée par Judith St-Arneault il est unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives autorise Lucien Mongrain, maire, à signer la demande de 20 000 \$ relative à l'amélioration des chemins Adam, du Lac-Mékinac et Lejeune.

2019-07-106 **Aide à l'inscription de camp de jour**

Considérant que les parents de Trois-Rives qui ont besoin du service de camp de jour doivent inscrire leurs enfants à la Ville de Saint-Tite qui demande un surplus aux non-résidents;

En conséquence, il est proposé par Caroline Naud, appuyée par Lise Roy Guillemette et unanimement résolu, que le conseil municipal accepte la demande de parents qui consiste à ce que la municipalité rembourse ce surplus qui totalise 200 \$ pour deux familles en 2019.

2019-07-107 **Mise en place de l'application Web « Alertes municipales »**

Sur la proposition de Lise Roy Guillemette, appuyée par Caroline Naud il est unanimement résolu, d'autoriser Nicole Léveillé, directrice générale, à signer pour et au nom de la municipalité de Trois-Rives, le contrat de service avec ADN Communication, relativement à la mise en place de leur application Web « Alertes municipales ».

2019-07-108 **Transport de bois chantier Camel et Lièvre – Préoccupations municipales**

Considérant que les entreprises forestières récolteront du bois sur les terres du domaine de l'État, à l'ouest du lac Mékinac;

Considérant qu'il transitera par le chemin du Lac-Mékinac, entretenu par la municipalité, ce qui occasionnera des inconvénients aux usagers de ce chemin;

Considérant le surcroît d'entretien qu'entraînera une telle circulation de véhicules lourds;

En conséquence, il est proposé par Godfrey Plachta, appuyé par Judith St-Arneault et unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives fasse part des préoccupations suivantes au Coordonnateur Planification et Opérations forestières, Jean-Louis-Martel :

- Transport idéalement effectué en hiver pour minimiser l'impact sur la structure du chemin;
- Assurance de la sécurité des usagers;
- Utilisation des abrasifs suivants : Sable sur sa partie asphalté et pierre concassée sur sa partie en gravier;
- Installation d'affiche informant du transport de bois et de la fréquence radio FM;
- Conservation du chemin en bon état pour la circulation;
- Réparation de ce chemin au besoin.

2019-07-109 **Annulation de la marge de crédit - Banque CIBC**

Il est proposé par Lise Roy Guillemette, appuyée par Réjean Lahaie et unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives demande à la banque CIBC d'annuler la marge de crédit de 150 000 \$ qui avait été demandée en 2016.

Correspondance

Les lettres suivantes ont été portées à l'attention du conseil savoir :

- D'Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, qui nous informe que le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2014-2018 qui a pris fin le 31 décembre 2018 a été réexaminé en vue d'apporter des ajustements pour la TECQ 2019-2023.

Elle précise que les interventions faites auprès du gouvernement fédéral à l'égard de l'admissibilité de certains bâtiments municipaux n'ont pas reçu de réponse favorable

Elle nous confirme que le gouvernement du Québec a approuvé les modalités 2019-2023 dont l'enveloppe totale atteint 3,41 milliards de dollars et que la Municipalité recevra 690 579 \$ répartis sur cinq ans.

En terminant elle nous fait connaître l'ordre de priorité des travaux selon lequel les travaux doivent être réalisés.

- De Sylvain Lepage, directeur général à la Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ), qui nous informe que le calcul de notre part de ristourne 2018 été modifié et que le montant remis sera de 699 \$ à la place de 625 \$.
- De Louise Morin et de Carole Marineau, employées à l'administration de la Fabrique de St-François, qui demandent à la municipalité de relocaliser les bacs de récupération installés dans le stationnement de l'église St-Nicolas de Matawin, étant donné le mauvais usage qu'en font les utilisateurs.

2019-07-110

Dépôt de la correspondance

Sur la proposition de Caroline Naud, appuyée par Lise Roy Guillemette il est unanimement résolu, d'autoriser le dépôt de la correspondance.

Rapport de dépenses

La secrétaire-trésorière dépose le rapport des dépenses payées selon l'article 5 du règlement 07-09 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire, totalisant 23 749,45 \$ dont voici le détail :

Salaire administration	Sem. du 26 mai et du 2, 9 et 16 juin	4 871,43
Ginette Roy St-Arnault	Service de conciergerie mois de juin	975,00
Fondation québécoise du cancer	Don	500,00
Club quad Mékinac (2011)	Don, commandite 2 ans	350,00
Classique internationale de canots de la Mauricie	Aide financière 2019	1500,00
Bassin versant St-Maurice	Renouvellement adhésion	100,00
Télécommunications Xittel	Service téléphonique juin	33,50
Hydro-Québec	Éclairage public	514,72
Groupe Financier Les Rives	Remboursement mise à jour évaluateur	19,67
Gélinas. L.	Remboursement trop payé	212,04

Xerox Canada Ltée	Photocopies de documents	217,16
Ministre du Revenu	Retenues et cotisations 3 mois + CNESST	9003,48
Receveur général	Retenues et cotisations 3 mois	3293,12
Télébec Ltée	Service téléphonique	125,83
Télus Mobilité	Téléphone cellulaire	23,52
La Capitale assureur...	Assurances collectives juillet	768,49
Télécommunications Xittel	Service téléphonique juillet	33,04
Multi-Services Paul Guillemette	Tonte de gazon parc du presbytère saison	875,00
Hydro-Québec	Électricité centre communautaire	333,45

2019-07-111 Sur la proposition de Réjean Lahaie, appuyée par Judith St-Arneault il est unanimement résolu d'attester de ce dépôt.

2019-07-112 **Approbation de la liste des comptes à payer**

Sur la proposition de Caroline Naud, appuyée par Lise Roy Guillemette il est unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives approuve la liste des comptes à payer au 8 juillet 2019 totalisant 54 976,25 \$.

Lucien Mongrain	Rémunération et allocation	1 122,09
Godfrey Plachta	Rémunération et allocation	382,89
Réjean Lahaie	Rémunération et allocation	332,89
Caroline Naud	Rémunération et allocation	382,89
Lise Roy Guillemette	Rémunération et allocation	382,89
Ninon Fortier	Rémunération et allocation	382,89
Judith St-Arneault	Rémunération et allocation	382,89
Salaire hygiène du milieu	Gardiennage écocentre juin	170,99
Salaire journaliers	Travaux divers	29,46
Lucien Mongrain	Frais de déplacement	305,28
Godfrey Plachta	Frais de déplacement	48,00
Réjean Lahaie	Frais de déplacement	26,88
Ninon Fortier	Frais de déplacement	24,96
Monique Bernier	Frais de déplacement	86,40
Jacques Bellemare	CCU réunion 26 juin	15,00
Michel Boucher	CCU réunion 26 juin	40,92
Paul Doucet	CCU réunion 26 juin	15,00
Yves Paquette	CCU réunion 26 juin	31,32
Jean-Paul Rheault	CCU réunion 26 juin	15,00
Groupe CLR	Temps d'onde radio	17,25
Service Cité-Propre inc	Collecte et transport ordures juin et transport 2 conteneurs écocentre 3 reprises	8 477,30
MRC de Mékinac	Entente inspecteur, vidange fosses sept. et enfouissement déchets Régie mai	10 916,16
Grégoire Richard	Collecte ordures lacs 2 de 6 versements	2 000,00
Grégoire Richard	Collecte des encombrants lacs	900,00
Location St-Tite	Location outils travaux de voirie	77,03

Mach. W. St-Arnault & fils	Travaux voirie chemin du Lac-Dumont	1 546,41
Les Entreprises Crête (1993) inc	Poussière de pierre et concassé	1 398,30
Nancy Parisella	Achat et plantation de fleurs	497,36
Petite caisse	Poste, bac roulant et vis	156,80
Tremblay Bois Avocats	Première tranche service Première Ligne	579,48
Coopérative solidarité Mékinac	Produits d'entretien	16,87
Chambre de commerce Mékinac	Cotisation 2019-2020	137,97
Buromobil	Location 2 toilettes portatives	356,42
Entreprise Ghislain Mongrain	Achat d'un poteau pour radars de vitesse	431,16
ADN Communication	Application WEB « Alertes municipales »	859,44
PM Pulvérisations	Traitement anti-parasitaire Hôtel de ville	431,16
Pomplo	Réparation pompe centre communautaire	343,09
MicroGest	Soutien technique système informatique	461,34
Pitney Bowes	Location compteur postal 3 mois	138,66
Desaulniers Gélinas Lanouette	Vérification comptable 2018 et reddition	
	Programme TECQ 2014-2018	8 105,74
Mach. W. St-Arneault & fils	Travaux de voirie divers chemins	12 354,11
Multi-Services Paul Guillemette	Entretien terrain centre communautaire	96,58
Hydro-Québec	Éclairage public	498,98

Paiement pré-autorisé

Régime retraite des employés municipaux	Cotisations juin	670,79
---	------------------	--------

2019-07-113 **Conteneurs de récupération à Rivière-Matawin**

Considérant que les conteneurs à récupération installés dans le stationnement de l'église de Rivière-Matawin sont l'objet d'un mauvais usage;

En conséquence, il est proposé par Godfrey Plachta, appuyé par Lise Roy Guillemette et unanimement résolu, de demander à la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie de les retirer de cet endroit.

2019-07-114 **Demande de soumissions – Achat d'un balai mécanique**

Considérant qu'il serait opportun que la municipalité acquière un balai mécanique pour nettoyer, entre autres, le stationnement près de l'église et du parc du presbytère;

En conséquence, il est proposé par Lise Roy Guillemette, appuyée par Caroline Naud et unanimement résolu, de demander au moins deux soumissions en vue d'acheter cet outil.

2019-07-115 **Entente relative à l'installation d'équipements de télécommunication**

Considérant la demande d'Ambra Solutions, à l'effet d'utiliser gratuitement un local dans l'édifice municipal du 258, chemin Saint-Joseph, au 2^e étage, pour y aménager des équipements de télécommunication en lien avec la construction de nouvelles tours cellulaires;

Considérant que la réalisation de ce projet de télécommunication permettra, entres autres, aux citoyens de Saint-Joseph-de-Mékinac, du lac Mékinac, du lac du Missionnaire et de Rivière-Matawin de bénéficier d'un réseau Internet à fibre optique performant et de nouvelles tours cellulaires;

Considérant qu'Ambra a besoin d'un espace de 2 pieds de largeur par 4 pieds de profondeur et 7 pieds de hauteur pour y installer un cabinet informatique qui devra être barré en tout temps pour assurer la sécurité du réseau, et accessible 24 h/24 par les employés ou les sous-traitants d'Ambra pour sa maintenance;

Considérant que la permission de connecter leurs équipements informatiques aux services électriques et à la génératrice du bâtiment municipal fait partie de cette demande;

En conséquence, il est proposé par Lise Roy Guillemette, appuyée par Judith St-Arneault et unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives autorise le maire Lucien Mongrain et la directrice générale Nicole Léveillée à signer, pour et au nom de la municipalité, l'entente relative à l'installation d'équipements de télécommunication par Ambra Solutions, dans le local du 258, chemin Saint-Joseph à Saint-Joseph-de-Mékinac;

Il est également résolu de fixer à dix ans la durée de cette entente qui sera renouvelable.

2019-07-116 **Acceptation d'une soumission – Filtre à eau pour l'hôtel de ville**

Sur la proposition de Godfrey Plachta, appuyée par Lise Roy Guillemette il est unanimement résolu, d'accepter la soumission de Pomplo au montant de 483,82 \$, relative à l'installation d'un filtre à eau à l'hôtel de ville.

2019-07-117 **Appui à la Municipalité de Grandes-Piles – Demande à la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement et de l'Accessibilité**

Considérant que le conseil municipal de Grandes-Piles demande l'appui des municipalités de la MRC de Mékinac, entre autres, en ce qui a trait à sa résolution numéro 2019-06-105, adoptée le 3 juin 2019 et intitulée : *Demande à la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement et de l'Accessibilité, l'Honorable Carla Qualtrough de revoir l'offre de service de Postes Canada afin de faciliter l'accessibilité aux services de numéraire;*

Considérant que le conseil municipal de Trois-Rives est entièrement d'accord avec son énoncé dont la conclusion est une demande de révision de l'offre de service de Postes Canada pour fournir un service de guichet distribuant du numéraire, dans le but de revitaliser les petites localités.

En conséquence, il est proposé par Godfrey Plachta, appuyé par Caroline Naud et unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives appuie celui de Grandes-Piles dans cette démarche.

2019-07-118 **Clôture de la séance**

Il est proposé par Godfrey Plachta., appuyé par Réjean Lahaie et unanimement résolu, d'autoriser la levée de l'assemblée.